



COMMUNE DE
OTTMARSHEIM

**AUTORISATION DE TRAVAUX
D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX N° AT 068253 23 U0002
DEPOSEE LE 22/06/2023**

PAR **HABITATS DE HAUTE ALSACE**
représentée par Monsieur COUTURIER Guillaume

DEMEURANT **73 rue de Morat**
68000 COLMAR

POUR **Gendarmerie - locaux de service**

SUR UN TERRAIN **6 rue Stiegele**
SIS

Le Maire,

Vu la demande d'autorisation de construire susvisée, complétée le 10 juillet 2023 ;
Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L122-3 et suivants, R122-5 et suivants ;
Vu l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours en date du 28 juillet 2023 ;
Vu l'avis favorable avec prescriptions de la Sous-Commission Départementale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées en date du 16 août 2023,

ARRETE

Article 1 : La demande d'autorisation de construire susvisée est accordée.

Article 2 : Les prescriptions et dispositions des services consultés devront être respectées.

Fait à Ottmarsheim,

Le Maire,

Jean-Marie BEHE

Je 21/09/2023

